

PROFIL ENSEIGNANT → COURS A CHOIX → ATELIER POLYTECHNIQUE

TITO : Technologie pratique des matériaux

CLASSE	OPTIONS	H/AN	H/S	Crédits
BAC 2 et BAC 3	Toutes – 15 étudiants max	60	4h Q1	4

FORMATION

- Minimum requis par le décret/ESA Saint-Luc.
- La fréquentation assidue de l'atelier polytechnique en tant qu'étudiant/enseignant est un plus.
- La détention d'un brevet de secouriste est un plus.

EXPÉRIENCE

- Maîtrise de l'utilisation et de la manipulation des outils et machines d'un atelier polytechnique.
- Expérience pratique de réalisation de projets concrets à dimension artistique.
- Une expérience pédagogique est un plus.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Être capable de développer une pédagogie projet axée sur l'ensemble des outils et machines d'un atelier polytechnique et plus particulièrement celui de l'ESA Saint-Luc. Ces machines-outils sont principalement axées sur 3 matières : Bois – Acier- Plastique. Liste non exhaustive des machines :
 - Outillage portatif : Défonceuse, disqueuse, cintreuse...
 - Outillage fixe : Combiné à bois, panneauteuse verticale, cintreuse à rouleau, cintreuse à galet, tour à bois, tour à métaux, fraiseuse, thermoformeuse...
- Être capable d'organiser et de structurer les tâches selon le modus operandi d'un projet tridimensionnel concret.
- Veiller à des réalisations soignées et qualitatives.
- Être capable de communiquer de manière structurée.

QUALITÉS HUMAINES

- Le candidat a le sens du travail en équipe et un intérêt marqué pour la relation pédagogique. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité vis-à-vis des étudiants.

CONTENU DU COURS

- Le cours devra permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences dans l'utilisation de machine outils via la réalisation concrète de projets tri-dimensionnels. Il s'inscrira dans une pédagogie de projet à dimension artistique.
- Les projets proposés devront être conçus de manière à s'adapter à l'hétérogénéité des profils, des niveaux et des compétences des étudiants.

RESPONSABILITES

- Pendant le cours, l'enseignant sera seul responsable de la sécurité au sein de l'atelier polytechnique, l'accès éventuel à d'autres étudiants sera sous sa responsabilité.
- L'entretien du lieu de travail et des machines utilisés seront sous sa responsabilité.
- Il collaborera étroitement avec l'équipe de l'atelier polytechnique et plus particulièrement le Chef de l'atelier. Il sera particulièrement à l'écoute des remarques de ce dernier.